

GREFFE

03 OCT. 2005

RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
MONTREAL



Le 26 septembre 2005

Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800 Place Victoria, Bureau 255  
Montréal (Qc) H4Z 1A2

**Objet : Augmentation des tarifs d'électricité d'Hydro-Québec**

---

Madame, Monsieur,

Nous vous transmettons sous pli copie de la résolution numéro 05-295 adoptée lors de la séance du Conseil tenue le 6 septembre 2005, laquelle concerne le dossier dont il est fait mention en exergue.

Nous vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.



France Leclerc  
Greffier de la Ville

FL/ja

p.j.



**EXTRAIT** du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Bécancour, tenue le 6 septembre 2005.

Sont présents : Le maire, monsieur Maurice Richard, monsieur le conseiller Fernand Croteau, monsieur le conseiller Raymond St-Cyr, madame la conseillère Louise Labbé, monsieur le conseiller Mario Gagné, madame la conseillère Gaétane Désilets et monsieur le conseiller Alain Lévesque,

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Maurice Richard.

**RÉSOLUTION 05-295**

**DEMANDE À LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE**

Concernant l'augmentation des tarifs d'électricité d'Hydro-Québec.

**CONSIDÉRANT** que l'électricité est un service essentiel au Québec;

**CONSIDÉRANT** l'intention d'Hydro-Québec de demander à la Régie de l'énergie d'approuver une nouvelle hausse de ses tarifs d'électricité;

**CONSIDÉRANT** que des citoyens demandent au conseil municipal de signifier à la Régie de l'énergie qu'ils s'opposent à toute augmentation des tarifs d'électricité d'Hydro-Québec et qu'ils demandent que ces tarifs fassent l'objet d'un gel pour les trois prochaines années;

**EN CONSÉQUENCE**

**SUR PROPOSITION DE** **Madame Gaétane Désilets**

**APPUYÉ UNANIMEMENT**

**IL EST RÉSOLU**

**QUE** le conseil municipal prend acte des demandes qui lui sont faites par ses citoyens et signifie à la Régie de l'énergie leur opposition à toute nouvelle augmentation des tarifs d'électricité d'Hydro-Québec et leur demande de décréter un gel de ces tarifs pour les trois prochaines années.

**QUE** le préambule de la résolution en fait partie intégrante.

**ADOPTÉE**

Bécancour, ce 7 septembre 2005

*(s) Maurice Richard*  
Maurice Richard, maire

*(s) France Leclerc*  
Me France Leclerc, greffier

COPIE CERTIFIÉE CONFORME  
Le 26 septembre 2005

*France Leclerc*  
Me France Leclerc  
Greffier de Ville de Bécancour